

Conditions générales de ventes de la s.a. B.H.B.-Windows

La terminologie utilisée ci-après signifie :

B.H.B.-Windows : B.H.B.-Windows s.a. établie à 1480 Saintes - Avenue Zénobe Gramme 20 – BE 0878.917.394

Donneur d'ordre : entreprise ou personne à qui B.H.B.-Windows fait une offre ou soumet une proposition, ou qui achète des biens ou des services à B.H.B.-Windows.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent toujours et exclusivement à tous les accords contractuels auxquels B.H.B.-Windows est partie et encadrent chaque acte commercial posé par cette dernière. Par sa commande écrite, le donneur d'ordre déclare donc les connaître et les accepter sans aucune réserve.

Les conditions contractuelles reprises sur le bon de commande du donneur d'ordre, sur la base d'offres de B.H.B.-Windows régies par les présentes conditions générales de vente, ne seront d'application que moyennant l'acceptation expresse par écrit de B.H.B.-Windows. Au cas où l'une des dispositions ci-après serait contradictoire avec une disposition du contrat spécifiquement conclu par B.H.B.-Windows, la disposition spécifique du contrat est valable et applicable.

Toutes les offres et propositions sont purement informatives et ne peuvent donc être considérées comme fermes, à moins que ces offres n'aient été expressément signées 'pour accord' par B.H.B.-Windows et le donneur d'ordre.
Les prix mentionnés sont toujours hors TVA.

Toutes les marchandises voyagent toujours et entièrement aux risques et périls du donneur d'ordre, même en cas d'expédition franco. Les frais de transport des marchandises sont toujours supportés par le donneur d'ordre, sauf convention contraire expresse entre pro-windows et le donneur d'ordre.

L'acceptation des biens livrés et des services fournis par B.H.B.-Windows se fait à la livraison ou à l'enlèvement, à défaut de quoi elle sera considérée comme ayant eu lieu. Tout refus, toute réclamation ou remarques doivent être adressés à B.H.B.-Windows par lettre recommandée, dans les 8 jours d'une livraison ou d'une prestation, même si celle-ci peut être considérée comme faisant partie d'un projet global. A l'expiration de ce délai, les biens et les services seront considérés comme ayant été définitivement acceptés.

Toutes les factures sont payables au comptant et sans réduction à l'échéance mentionnée sur la facture. Les prix sont toujours mentionnés hors TVA.

Les factures non payées à l'échéance seront soumises de plein droit et sans mise en demeure préalable, conformément à la loi du 02/08/2002, à un intérêt de retard de 10% l'an à compter de la date de facturation.

Conformément à la loi du 02/08/2002, en cas de non-paiement d'une facture sera en outre forfaitairement majoré, à titre d'indemnité, de 15% de la somme principale, avec un minimum de 50 euros, sans préjudice de tout droit au remboursement des frais réels, dépenses, dommages et intérêts résultant du non paiement. 1% d'indemnités vient s'ajouter par mois aux intérêts de retard et aux éventuels frais de procédure recouvrables, et ce, sans mise en demeure préalable.

Par le non-paiement de l'une des factures à l'échéance, toutes les créances de B.H.B.-Windows sur le même donneur d'ordre sont immédiatement exigibles et B.H.B.-Windows peut à sa guise suspendre l'exécution de contrats en cours et les rompre partiellement ou totalement à la charge du donneur d'ordre.

Toutes les marchandises livrées au donneur d'ordre restent la propriété de B.H.B.-Windows jusqu'au paiement intégral des factures. En cas de revente, B.H.B.-Windows conserve également la possibilité de revendiquer la valeur des biens détenus par le sous-acquéreur. La réserve de propriété est reportée sur le prix de revente. Le risque afférent aux biens livrés ou aux services fournis au donneur d'ordre incombe au donneur d'ordre à partir de la livraison.

Sauf mention expresse et approbation commune dans l'accord contractuel, les délais de livraison et d'exécution sont toujours approximatifs et n'engagent pas B.H.B.-Windows. Les dépassements de délais de livraison ou d'exécution ne peuvent donner lieu à annulation, indemnité, ni remboursement. Les livraisons de biens ou les fournitures de services par des tiers, même par notre entremise, échappent à la responsabilité de B.H.B.-Windows.

En cas d'annulation d'une commande par le donneur d'ordre, ou en cas de rupture de contrat par BHB-WINDOWS à la charge du donneur d'ordre, toutes les dépenses et tous les frais réellement encourus pour l'exécution de la commande, ainsi que tous les dépens et frais d'annulation pour les contrats de sous-traitants à B.H.B.-Windows, restent dus par le donneur d'ordre à B.H.B.-Windows. Ces frais s'élèvent forfaitairement à un minimum de 25% du prix global du contrat à moins que B.H.B.-Windows ne puisse prouver que les frais, dépenses ou dommages et intérêts sont supérieurs à ce minimum.

La constatation de vices éventuels dans une partie des biens livrés ou services fournis ne donne pas au donneur d'ordre le droit de refuser tout le lot. Ces vices doivent, conformément doivent être signalés par lettre recommandée dans les 8 jours de la réception des biens livrés et ou des services fournis.

B.H.B.-Windows garantit les menuiseries pendant 10 ans contre les vices de fabrication éventuels et dans la mesure où le placement, l'entretien, exécutés par le donneur d'ordre soient faits dans les règles de l'art et suivant les normes en vigueur. Les pièces défectueuses seront remplacées gratuitement par B.H.B.-Windows en nos ateliers. En cas de déplacement, la main d'œuvre ainsi que les frais de déplacement seront facturés au donneur d'ordre. La quincaillerie n'est garantie que pendant 12 mois. A la pose ou directement après la pose, le donneur d'ordre est tenu d'enlever tous les films de protection. Le donneur d'ordre déclare être au courant des prescriptions d'entretien et de réglage. S'il ne les possède pas, il est tenu de la demander par écrit des le 8 jours de la réception.

Le droit belge est d'application. Tout litige, de quelque nature qu'il soit, est la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement de Nivelles.